



MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



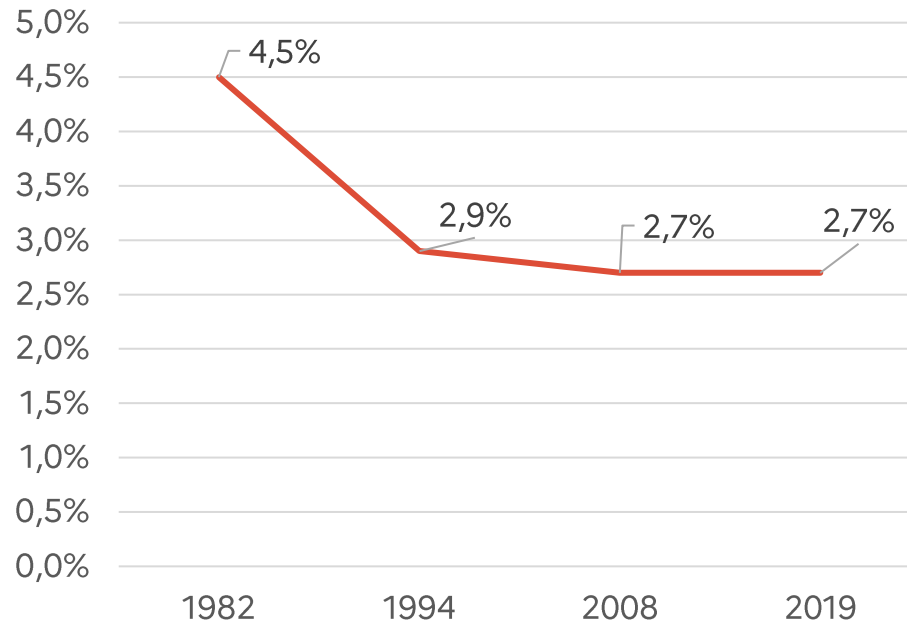
# PLAN VÉLO & marche

2 0 2 3 - 2 0 2 7

---

# Le potentiel du vélo en France

part modale du vélo



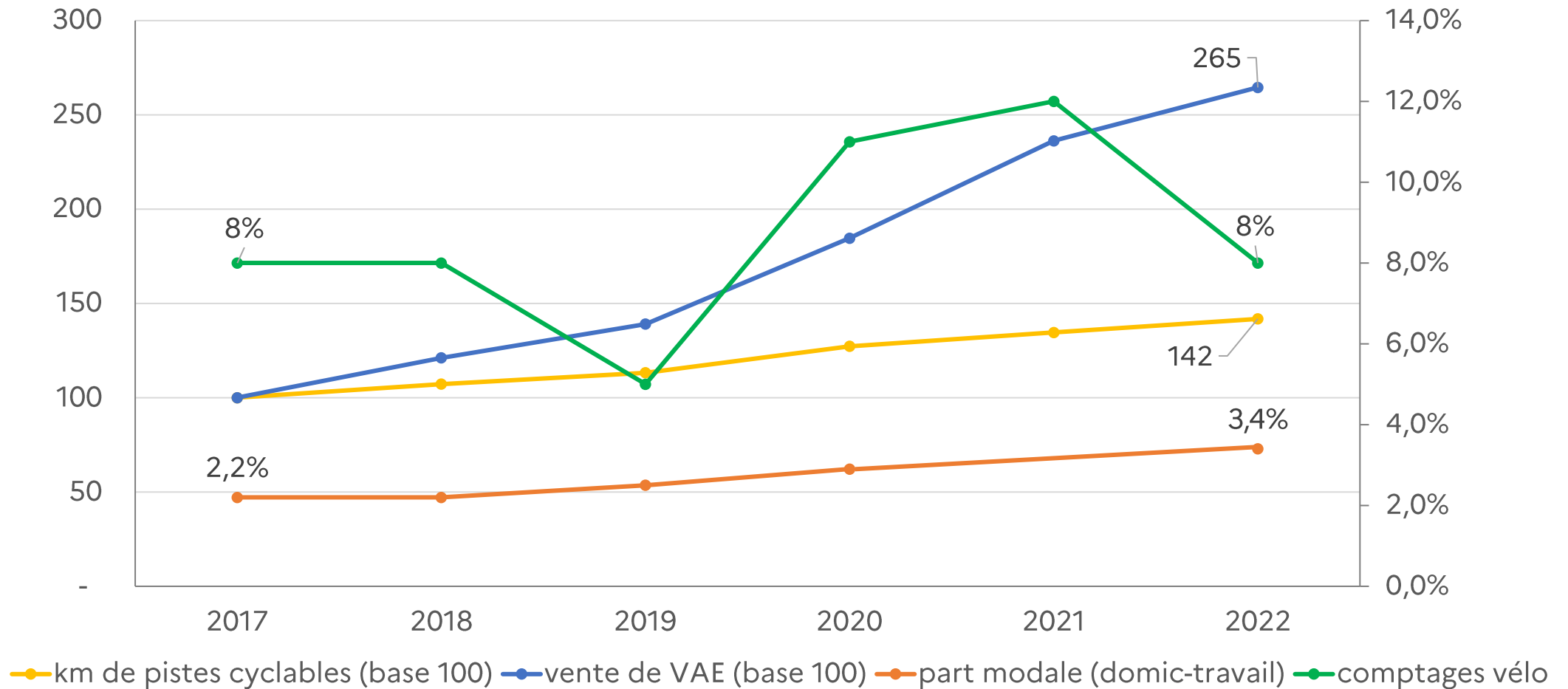
Pays-Bas	Allemagne	Belgique
27%	11%	12%



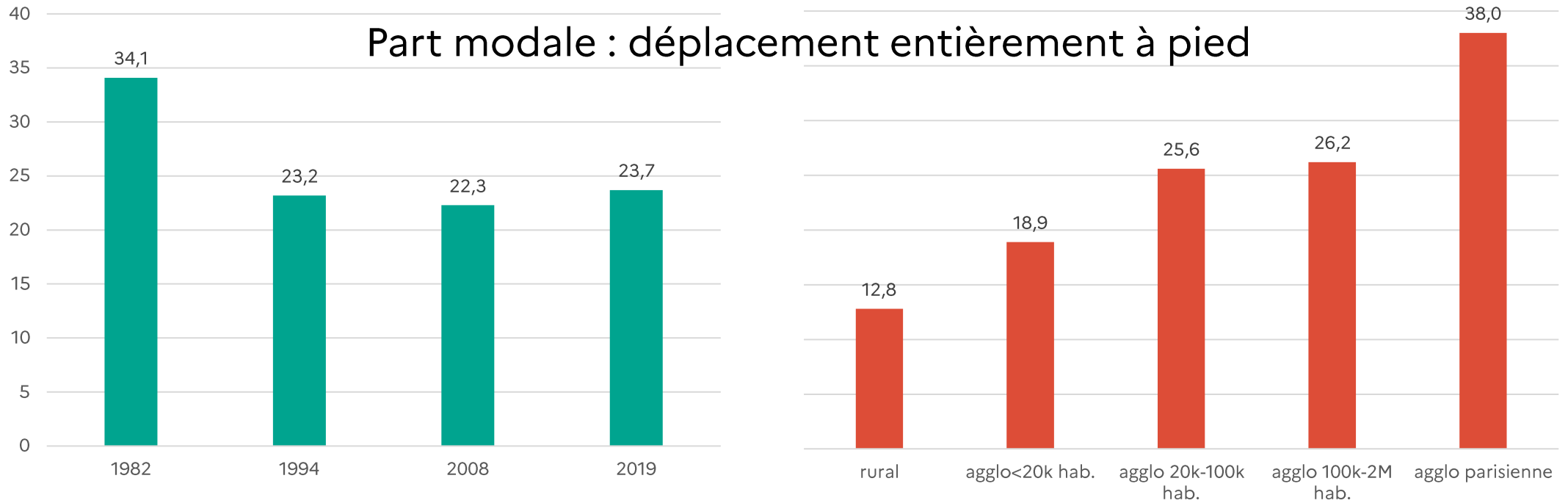
- En 2019, 40% des déplacements en voiture en France font moins de 5 km (~20 min en vélo) ~quelque soit le type de territoire.
  - 60% pour les déplacements domicile-travail (2017)
- 80% des collégiens et 67% des lycéens habitent à moins de 20 minutes à vélo de leur établissements scolaires

# Des évolutions depuis 5 ans

Indicateurs de croissance du vélo



# La marche en France



■ En 2019

- Les français marchent 15 min. en moyenne un jour donné.
- Un déplacement en transport collectif est à 21 % du temps de marche
- Part modale de la marche pour les déplacements de moins de 1 km : 81 %



# Plan vélo et marche 2023-2027



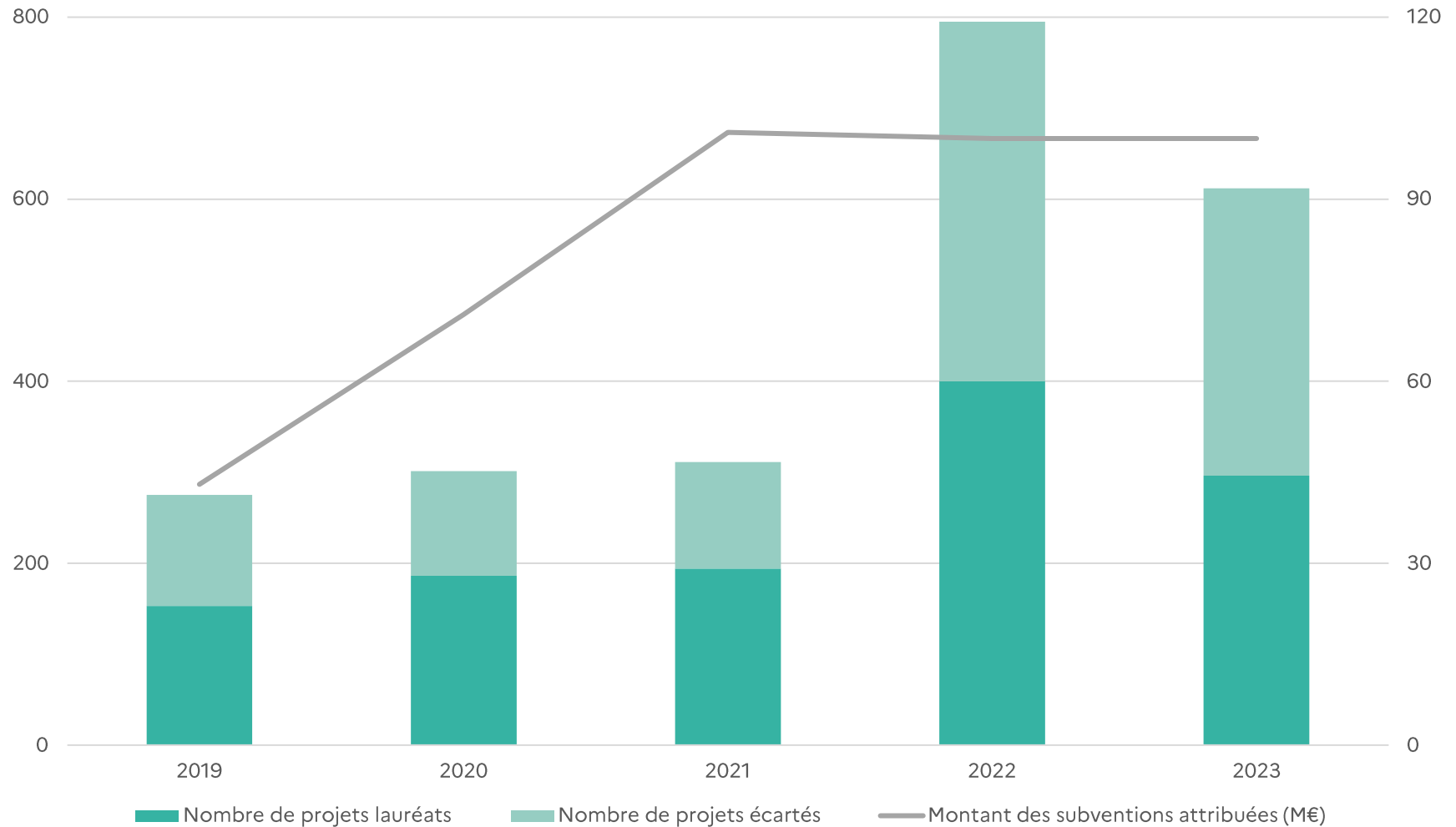
- Annoncé le 20 septembre 2022 par la Première ministre
- « passer à la vitesse supérieure »
- 3 ambitions
  - Rendre le vélo accessible à toutes et tous, et tout au long de la vie
  - Faire du vélo et de la marche des alternatives attractives à la voiture
  - Faire du vélo un levier pour notre économie
- Création d'un comité interministériel vélo et marche
- Premiers jeux olympiques et paralympiques cyclables

# Mesures phares du 1<sup>er</sup> comité intermin.

- 2Md€ dont 1,5 pour développer les infrastructures cyclables et doubler notre réseau en 2030
  - 250 M€/an pour le Fonds mobilités actives  
-> appels à projets et appels à territoires cyclables
  - 200 M€ CPER (véloroutes)
- Prolongation des aides à l'achat jusqu'en 2027  
+ ouverture aux vélos d'occasion vendus par des professionnels
- Signature à venir d'un contrat de filière et lancement d'un appel à projet « industrie du vélo » France 2030
- Lancement du programme ID-Marche (4M€ Ademe/Cerema/DGITM) pour accompagner les collectivités locales à structurer leur politique pour les piétons.



# Appels à projets (infra. cyclables)



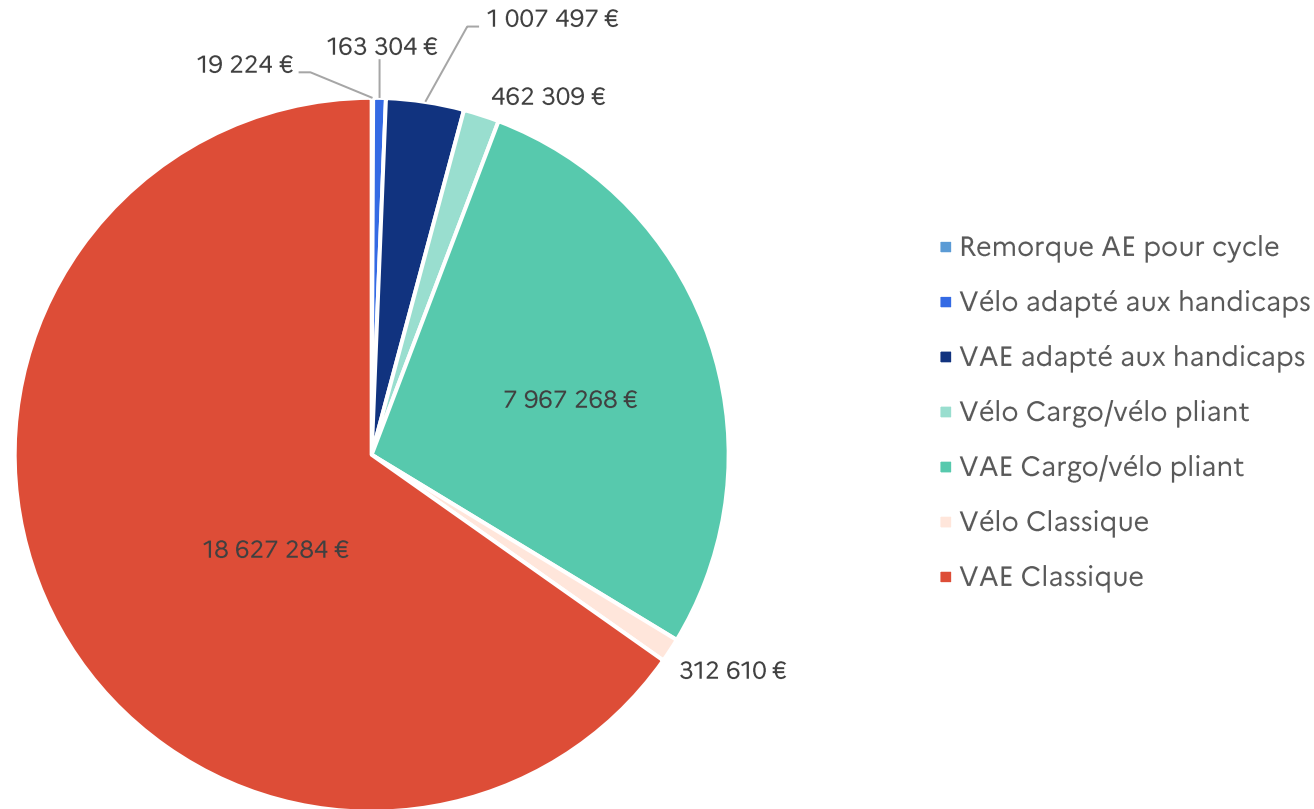
# Appel à territoires cyclables

- 100 M€ pour accompagner pendant 6 ans entre 15 et 25 territoires peu et moyennement denses.
- Une démarche expérimentale
  - un accompagnement sur tout un programme d'itinéraires cyclables et de développement de zones de circulations apaisées (et non projet par projet)
  - un pilotage par les objectifs et non uniquement par les moyens (visa d'un contrôle technique externe, minimum d'investissement à atteindre)
  - les territoires les plus ambitieux seront retenus pour devenir un modèle pour les collectivités locales voisines. Au moins un territoire par région en métropole et outre-mer (si possible)
- Lancé le 31 mai → attentes dépassées (128 collectivités candidates, qualité +)





# Aides à l'achat fin novembre 2023



- 28,6 M€, plus 2,7 M€ de prime à la casse = plus de 30 M€ d'aides
- 93 % à destination de particuliers
- Nouveauté 2024 : vélos d'occasion vendus par des professionnels / associations

# Filière économique vélo

- Structuration d'une filière économique -> contrat de filière à venir



- Lancement à venir d'un appel à projet « industrie du vélo » France 2030



# Programme ID-Marche



- Une plateforme « mobilités piétonnes » co-animée par le Cerema et le CVTCM
  - communauté d'expertise et d'échange sur le développement de la marche -> **plus de 250 membres**
- Un appel à projets « marche du quotidien »
  - soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques de mobilité et d'aménagement du territoire -> **73 territoires** accompagnés
- Un concours « espaces publics exemplaires pour la marche »
  - récompenser les réalisations exemplaires en termes d'inclusion, d'aménités associées, ou de prise en compte de la biodiversité et du changement climatique -> **lancement imminent**





# Des questions ?

[missionveloetmarche@developpement-durable.gouv.fr](mailto:missionveloetmarche@developpement-durable.gouv.fr)